Vallée du Jourdain, ce que je vois…



Vallée du Jourdain, entre Beït Shéan et Jéricho, vue depuis le côté palestinien

vers les montagnes en Jordanie

©Tango7174-wiki-Media commons

Dans l'esprit de la plupart des chrétiens, la mission terrestre de Jésus démarre au moment de son baptême par Jean-Baptiste dans les eaux du Jourdain. Cet événement est raconté par l'ensemble des quatre évangélistes. Selon la tradition, le baptême a eu lieu à seulement huit kilomètres à l'est de Jéricho, à un endroit appelé Qasr al-Yahud ou Al-Maghthas. Cet endroit est ouvert au public depuis peu (notre appartement à Jéricho, d'ailleurs, est situé sur la rue Al-Maghthas qui mène au lieu du baptême).

A ma connaissance, Qasr al-Yahud est le seul endroit en Cisjordanie, en amont de la Mer Morte, où on peut descendre au Jourdain (le pont Allenby/King Hussein traverse le Jourdain un

peu plus au nord et constitue le seul moyen de passage aux voyageurs entre les deux pays). Sinon, un chauffeur de voiture qui souhaite prendre à l'ouest du Jourdain la Vallée du Jourdain du nord au sud est condamné à ne jamais voir le fleuve. En effet, du côté de Cisjordanie, les Israéliens ont installé une barrière électrifiée sur toute la longueur. Entre la barrière et le fleuve il y a un champ de mines. Cette zone est désignée Zone militaire.

Je me suis rendu deux fois au lieu-dit du baptême de Jésus : une fois lors d'un voyage en Terre Sainte avec un groupe chrétien oecuménique il y a trois ans, la deuxième fois il y a quelques jours avec notre groupe. C'est un endroit qui attire énormément de monde en général, un peu moins en hiver. La première fois, trois ou quatre baptêmes collectifs ont eu lieu en même temps, chacun suivant la liturgie d'une Eglise différente. Cette fois-ci, il n'y avait qu'un seul baptême qui était toutefois assez spectaculaire. Le groupe en question était constitué de Russes orthodoxes; à l'exception du prêtre, tout le monde était habillé en longues robes blanches. Certains pèlerins avaient choisi l'immersion totale. Notre chauffeur musulman se disait impressionné.

Le fleuve est large de seulement 5 ou 6 mètres en hiver à cet endroit. Il contient de l'eau plutôt boueuse. Il est surveillé du côté palestinien par deux soldats israéliens, armés de mitraillettes. Bien entendu il est interdit de traverser.

L'imagination a du mal à nous présenter aujourd'hui le site présumé du baptême de Jésus. Nous avons peut- être à l'esprit les paroles de l'Evangile: *« A cette époque-là, Jésus vint de Nazareth en Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain. /Au moment où il sortait de l'eau, il vit le ciel*

s'ouvrir et l'Esprit descendre sur lui comme une colombe/ et une voix se fit entendre du ciel: Tu es mon Fils bien-aimé, tu as toute mon approbation» (Marc 1, 9 à 11). Le témoignage des évangélistes constitue une parole forte au point de départ du ministère de Jésus en Galilée.

Revenons à notre propre époque. Sur un plan purement matériel, la Vallée du Jourdain est toujours un lieu important pour la population de la Palestine. L'Etat d'Israël a repris la Vallée de l'armée jordanienne en 1967 lors de la Guerre des Six Jours. Suite aux Accords d'Oslo, en 1993, la Vallée est devenue, mise à part les environs de Jéricho et quelques minuscules îlots, Zone C. Elle est donc placée sous le contrôle intégral d'Israël. Quelques Palestiniens d'origine sont restés, d'autres se sont réfugiés en Jordanie et ailleurs. Puis, des Bédouins sont arrivés depuis le sud et notamment du Néguev.

Les eaux du Jourdain sont pratiquement épuisées aujourd'hui. La raison en est l'utilisation par les Israéliens et les Jordaniens pour les besoins de l'agriculture.

Nous avons l'impression qu'au départ les Israéliens concevaient le fleuve simplement comme marquant une frontière à défendre à tout prix contre l'ennemi jordanien, qui avait occupé militairement Cisjordanie en 1948. Suite à la Guerre des Six Jours et à la signature en 1994 d'un traité de paix avec la Jordanie, cette notion est devenue moins importante. Il n'empêche que l'armée israélienne continue de poursuivre tous les ans des séances d'entraînement notamment dans la partie nord de la Vallée. Les chars, jeeps et autres véhicules militaires traversent les villages palestiniens et les champs cultivés avec et souvent sans avertissement. Lorsqu'un

avertissement est donné, les familles reçoivent en général un ordre d'évacuation. Ainsi, il y a quelques semaines, nous avons vu le cas d'une communauté à qui il a été donné l'ordre de quitter leurs maisons le matin et de ne revenir que le lendemain.

Sans doute plus important aujourd'hui pour les Israéliens sont les terres de la Vallée. Nous sommes arrivés en Palestine au mois de novembre, mois où cette année la terre était encore très sèche et poussiéreuse. Il était difficile d'imaginer que cette terre était cultivable. Et pourtant depuis une quinzaine de jours, il a commencé à pleuvoir, les *wadis* (un *wadi* est le lit d'une rivière qui reste sèche une partie de l'année) se sont partiellement remplis et l'herbe pousse même sur les pentes rocailleuses. Les fermiers labourent les champs et plantent les semences.

Beaucoup de légumes poussent dans ces terres en réalité exceptionnellement fertiles. Des choux-fleurs, des choux, du maïs, des tomates, des aubergines, des dattes, des oranges, parfois dans des serres ou sous des tunnels en plastique. Néanmoins, il faut les arroser. A part les eaux du Jourdain, il y a des puits et des sources.



Vallée du Jourdain – Frontière israélo-jordanienne – © Rémi Jouan – Wikimedia Commons

L’existence de terres fertiles explique l’arrivée en masse des colons juifs. Les premières colonies établies en Cisjordanie datent d’un an environ après la fin de la Guerre des Six Jours. Les colonies occupent surtout des endroits stratégiques et notamment les sommets de collines ou montagnes. Elles sont protégées par des barrières et du barbelé. Les terres cultivées par les fermiers palestiniens étant particulièrement vulnérables, ceux-ci ne bénéficiant que rarement d’un titre de propriété, en raison de changements fréquents de régimes fonciers (ottoman, britannique, jordanien), il est devenu depuis longtemps facile pour les colons de les saisir. Souvent l’armée israélienne prête main forte aux colons.



Terre confisquée – janvier 2014 © Vergniol

Sont implantés, semble-t-il, en Cisjordanie 500 000 colons juifs à l'heure actuelle (selon la BBC). Or, la loi humanitaire internationale interdit à un pouvoir occupant d'autoriser des implantations de toute partie de sa propre population sur des territoires occupés (Article 49 de la Quatrième Convention de Genève). Israël, lui, prétend que la Cisjordanie ne constitue pas un territoire occupé.

Nous avons vécu un cas de confiscation de terres en temps réel il y a quelques semaines, s'agissant d'un cas particulièrement flagrant car, exceptionnellement, les propriétaires palestiniens avaient réussi à convaincre un tribunal israélien de leur donner raison quant à la propriété de ces mêmes terres. Le colon a allégrement passé outre, en commençant à labourer le champ.

Une autre technique adoptée par les colons israéliens qui souhaitent s'installer à un endroit donné est de couper ou réduire l'accès de leurs voisins palestiniens aux ressources aquatiques. La loi interdit à un fermier palestinien de creuser un puits en-dessous d'un certain nombre de mètres de profondeur, alors que la colonie juive n'est pas soumise à la même contrainte. Nous avons vu la semaine dernière une autre variante de cette technique. Une colonie s'est permise de faire dévier à son profit la rivière qui permettait à une communauté palestinienne d'arroser ses cultures.

Troisième méthode visant à expulser un fermier palestinien occupant des terres lorgnées par une colonie, celle exigeant l'intervention de l'armée israélienne et/ou de sa branche dite de la *«civil administration»*. C'est ce qu'on peut appeler l'action directe. Il est notifié aux fermiers palestiniens un ordre judiciaire de démolition de tout ou partie de leurs bâtiments, tentes ou autres structures. Un tel ordre n'est pas difficile à obtenir car, nous l'avons déjà constaté, la Cisjordanie est, à quelques exceptions près, classée Zone C, donc intégralement sous contrôle militaire israélien.

Dans certains cas, le propriétaire palestinien parvient, par l'intermédiaire d'un avocat, à convaincre un tribunal israélien de suspendre l'effet de cet ordre. Dans d'autres cas, plus fréquents, l'armée se rend sur place et emploie un bulldozer pour raser le bâtiment ou autre structure dont il s'agit. Nous avons rencontré des familles ayant subi de telles mesures une dizaine de fois ou plus. Parfois la famille elle-même, sous la pression, accepte de détruire son propre bâtiment. Des restes de structures détruites ou découpées sont visibles dans pratiquement tous les villages palestiniens de la Zone C de la Vallée du Jourdain.

Il y a presque deux mille ans, Jésus a été baptisé dans les eaux du Jourdain. C'est en tout cas ce qu'ont affirmé les quatre évangélistes qui nous présentent leur témoignage. Notre groupe, depuis bientôt deux mois, voyage à droite et à gauche en voiture dans la Vallée du Jourdain, en rencontrant de nombreux Palestiniens qui habitent cette région et qui lui racontent leur propre histoire. Il a observé les chars dans les villages et les bâtiments détruits.

Notre groupe est témoin de la souffrance des fermiers palestiniens. Il est aussi témoin de leurs réactions, parfois de colère et de désespoir mais le plus souvent d'une véritable détermination de résister à l'occupation en restant sur place. Chose remarquable : il est très rare que le moindre souhait de résistance violente soit exprimée.

Christopher Annandale , accompagnateur œcuménique

Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel